

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025  
Procès-verbal

Date : Lundi 26 mai 2025 à 18h30  
Lieu : Rue de Lyon 91, 1203 Genève

Personnes présentes :

Rocio Restrepo (découvrir), Nadine Rogivue (Réseau femmes\*), Camille Maulini (Réseau femmes\*), Cristina Rendon (Réseau femmes\*), Irina Dinsberg (Réseau femmes\*), Nadine Frei (Réseau femmes\*), Laurence Levrat-Pictet (Fondation pour l'égalité de genre), Fabienne Thibert (F-information), Chokoufeh Samii (Réseau femmes\*), Pénélope Giacardy (Aspasie), Aurélie Hofer (décadréE), Fleur André (Aux 6 Logis), Zabou Couzens (We Can Dance iT), Luisa Marteiro (We Can Dance iT), Eugénie François (We Can Dance iT), Mathilde Bolle (We Can Dance It), Anne-Céline Machet (Fondation pour l'égalité de genre), Léa Herquel (Femmes à bord), Laura Facini (SOS Femmes), Caroline Eichenberger (Camarada), Geneviève Bordry (Réseau femmes\*), Silvia Stendardo (Réseau femmes\*), Lea Dettwiler (Réseau femmes\*), Camille Gilson (Réseau femmes\*) Sylvie Fischer (F-information), Samia Swali (F information), Béatrice Cortellini (AVVEC), Léa Herquel (Femmes à Bord), Ludivine Mayer (Aux 6 Logis), Fabienne Saunier, Laurence Froidevaux (Fondation Au Cœur des Grottes), Emma Dumurgier (Viol-Secours), Helena Merelo (Réseau femmes\*/Bastions de l'égalité), Marjorie Lottaz (Réseau femmes\*/Bastions de l'égalité), Brunella Colombelli

Personnes excusées : Laura Raynal (AMIC), Rachel Babecoff (CEFAM), Fanny Gorgerat (membre individuelle)

**1. Mot d'accueil de la co-présidence**

Camille M. remercie l'assemblée d'être présente. Le Rapport d'activités est à disposition pour consultation dans la salle et sur le site internet demain. Une personne n'est pas d'accord d'être pris en photo pour la communication de l'association.

**2. L'ordre du jour de l'AG 2025** est approuvé.

**3. Le PV de l'AG du 23 septembre 2024** est approuvé. Deux erreurs sont signalées : Souad, Fischer. Ces erreurs seront corrigées dans le PV.

**4. Hommage à Elizabeth Rod** décédée en septembre 2025.

**5. Le Rapport d'activité 2024 et les points forts de l'année 2024** sont présentés.

En 2024, il y a lieu une consolidation des projets, plusieurs projets mutualisés ont également vu le jour :

- L'engagement d'une jobcoach pour accompagner des femmes issues de quatre associations partenaires
- Un accompagnement juridique a été instauré grâce à l'intervention d'une juriste directement intégrée dans deux associations
- Première année complète pour l'Espace Santé Femmes\*, marquée par une forte fréquentation, le développement d'une offre régulière d'activités, et la consolidation de nouveaux partenariats.
- Le soutien annuel d'une fondation privée genevoise a permis de garantir le bon fonctionnement du fonds de solidarité qui est devenu pérenne.
- Un nouveau dépliant a été conçu, renforçant ainsi la visibilité du Réseau femmes\*.
- Une exposition a été mise en place lors des Journées du Matrimoine.
- Plusieurs AG d'associations membres ont été organisées en commun à La Collective.
- Le Réseau femmes\* est co-organisateur de l'édition 2025 des Bastions de l'égalité.

- La coordination et la co-présidence du Réseau femmes\* siègent au sein du Conseil de fondation de la FEG.
- Participation active à plusieurs événements publics d'envergure.

## 6. Les projets :

**Espace Santé Femmes\***: Porté par Silvia Stendardo et Nadine Rogivue, ce projet vise à créer un lieu accueillant dédié à la santé des femmes. Pensé comme un espace bienveillant et propice au ressourcement, il propose des ateliers animés par des expertes. L'accent est mis sur le lien social, essentiel pour réduire le stress et favoriser l'autonomie. Face à la difficulté de mobiliser les femmes des associations membres, l'équipe adopte une approche proactive, en allant à leur rencontre et en adaptant les activités à leurs besoins. Le projet se veut inclusif et accessible, avec pour devise : « Si prendre soin de soi est un luxe, nous allons essayer de le rendre accessible à toutes. ».

**Soutien administratif et social** : En 2024, le projet du soutien admin et social s'est décliné en trois prestations : Une permanence administrative hebdomadaire, une permanence numérique mensuelle et des ateliers administratifs ponctuels durant l'année.

Durant les séances, ont été observé une forte lacune a été observée concernant l'accès à l'information et un manque de compréhension des documents administratifs demandés ou reçus persiste également parmi les bénéficiaires. La permanence constitue un réel atout car elle permet d'offrir un accompagnement rapide et efficace aux usagères. Par ailleurs, une réorientation des personnes vers les structures compétentes est régulièrement assurée. La collaboration d'autres associations a été renforcée.

**Ellemploi** : Cristina Rendon a été engagée à la coordination du projet en mai 2024. Les bénéficiaires sont des femmes identifiées par l'une des quatre associations fondatrices du projet : Voie-F, F-Info, Camarada et SOS Femmes.

Résultats (mai - décembre 2024) :

- 8 femmes, ayant un projet professionnel clair et validé, ont été accompagnées sur une période de 3 à 6 mois. Toutes ont accédé soit à un emploi, soit à une formation qualifiante.
- Environ 30 prises de contact ont été établies avec des employeurs.
- Près de 80 séances de suivi individuel ont été réalisées, portant principalement sur la rédaction de CV, la préparation aux entretiens et le développement du réseau.

Points forts du projet :

- Une approche sensible au genre en considération des freins spécifiques à l'insertion professionnelle des femmes.
- Une richesse du tissu associatif du RF\*, favorisant les synergies et les mises en lien.
- Un lien de confiance solide avec les participantes, essentiel pour un accompagnement individualisé et efficace.
- Des perspectives réjouissantes avec l'installation du projet au sein de La Collective.

**Soutien juridique** : Le poste de juriste, occupé par Irina depuis novembre 2024, est un projet pilote lancé afin de mutualiser les besoins juridiques des associations membres du réseau. Irina est détachée auprès des associations Aspasia et Femmes à Bord, où elle assure des permanences juridiques et un accompagnement personnalisé.

Elle intervient sur en apportant un soutien juridique aux équipes dans leurs activités quotidiennes et en proposant également des consultations juridiques sur le terrain, permettent d'accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches administratives et juridiques.

En 2024, les permanences au sein de Femmes à Bord ont couvert une large palette de domaines : droit du travail, permis de séjour, assurances sociales, droit pénal, ainsi que le suivi administratif et social. Les autres associations sont invitées à contacter la juriste pour découvrir et bénéficier de ses prestations.

**Orfege :** Au 31 décembre 2024, 47 associations sont actives sur la plateforme, avec 1'480 contenus référencés, dont plus d'une centaine de prestations : cours d'autodéfense, cours de français, formations sur l'égalité dans les médias, etc. L'année écoulée a permis une mise à jour des coordonnées des associations, l'intégration et la formation de 7 associations, ainsi que l'identification et l'intégration de nouvelles associations. La bibliothèque Filigrane a également présenté OrfeGe au festival Femmage. Enfin, l'implémentation d'un aperçu de la plateforme a été intégré au site internet du Réseau femmes\* afin que la plateforme soit visible et facilement accessible depuis le site du Réseau femmes\*.

En 2025, les priorités porteront sur :

- l'identification et l'intégration de nouvelles associations à la plateforme pour atteindre l'objectif de 50 associations.
- la réflexion stratégique sur l'avenir et le développement d'Orfege.
- l'ouverture vers un développement à l'échelle romande.
- Un sondage diffusé pour mieux comprendre l'usage actuel de la plateforme.

**Fonds de solidarité :** Créé en 2017, le fonds de solidarité du Réseau femmes\*, cet outil offre des réponses rapides et ciblées aux besoins urgents des personnes soutenues par nos associations. Les trois quarts des dons couvrent des primes d'assurance et frais médicaux, des arriérés de loyers et des frais de formation. Le reste finance essentiellement l'entretien des enfants et les charges incompressibles (transports, électricité, télécoms, redevance radio-TV, etc.).

En 2024, le fonds a franchi une étape décisive. Un nouveau partenariat de financement avec un grand donateur privé et, depuis mars 2024, les associations du Réseau femmes\* s'adressent d'abord au fonds de solidarité pour toute demande inférieure à CHF 3'000.

Finalement, au cours de l'année 2024, 11 associations du RF\* ont bénéficié de 147 dons au profit de 108 femmes, pour un total de 140'000.- CHF, soit une hausse de 90 % par rapport aux 74 000 CHF versés en 2023.

**La Collective :** Camille Maulini, membre du Conseil de la FEG, présente l'état d'avancement du projet de La Collective. En 2024, le Réseau femmes\* et ses associations membres ont continué à bénéficier des espaces de La Collective, notamment pour l'organisation d'AG, moments symboliques des dynamiques collectives et interassociatives portées par le réseau. Parallèlement aux travaux de rénovation du bâtiment, les groupes de travail ont poursuivi leurs réflexions autour de plusieurs axes : le suivi des travaux, les futurs aménagements, ainsi que la mise en place de politiques communes, notamment sur les loyers, la cohabitation entre structures et l'engagement bénévole. Ces réflexions, menées de manière participative, s'inspirent largement des expériences des associations impliquées, et sont appelées à bénéficier à d'autres collectifs à l'avenir.

Les travaux de rénovation avancent conformément au calendrier prévu. La salle test sera prochainement accessible, ce qui marque une étape importante dans la préparation de l'installation. Enfin, des fonds de la Fondation OAK, récemment attribués à la FEG, ouvrent de nouvelles perspectives de développement pour La Collective et les associations partenaires.

## 7. Les comptes 2024

Ils sont présentés par Ludivine Mayer.

En 2024, tous les fonds alloués aux projets du Réseau femmes\* ont été entièrement utilisés, à l'exception du fonds dédié à l'ESF, qui affiche un solde positif de 5'500 CHF. Un grand donateur privé a accepté de refinancer ces fonds en 2025 et 2026. Le soutien de la fondation couvrira une bonne partie du poste juridique, de l'emploi, des permanences sociales et à un bout du fonctionnement associatif.

En ce qui concerne les fonds dédiés au fonctionnement de l'association, ils présentent des soldes positifs à utiliser en 2025, soit environ 26'500 CHF pour la coordination et 8'000 CHF pour la communication.

Le solde du fonds d'amorçage est de CHF 73'000.- au 31 décembre 2024.

Enfin, le solde au 31 décembre du fonds lié destiné à assurer le fonctionnement de l'association à long terme est de 60'000 CHF. Il a permis en 2024 d'absorber une partie du déficit de l'année. On aboutit en définitive à un résultat déficitaire de CHF 40'000 CHF.

**8. L'extrait du rapport de l'organe de révision** sur le contrôle restreint rédigé le 21 mai 2025 est lu. « En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'association Réseau femmes\*, Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024, (...) nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts. », signé par Catherine Minder-Reynard et Alain Gimmi de GAS Global Audit Services SA.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes 2024 de l'association. Par rapport à l'organe de contrôle est approuvé et validé à l'unanimité.

### **9. Les modifications des statuts**

Une proposition de modification des statuts est présentée, visant à introduire le statut de « présidente d'honneur » à l'article 4.

Des échanges ont lieu concernant cette nouvelle fonction. Une remarque est formulée au sujet de la mention de « caution morale », jugée potentiellement problématique.

Une question est posée concernant la différence entre « membre d'honneur » et « présidente d'honneur ». Il est précisé que la présidente d'honneur joue un rôle plus actif, notamment par une implication plus importante dans la représentation de l'association.

Une participante exprime le regret que ce point n'ait pas été discuté en comité avant l'AG.

Il est rappelé que la fonction de présidente d'honneur avait été évoquée lors de l'AG 2024 et que les documents afférents, notamment le PV 2024, étaient disponibles en ligne pour consultation préalable. Il est également précisé que cette fonction permet un rôle de représentation stratégique, notamment auprès des bailleurs de fonds, en s'appuyant sur l'expérience et les liens préexistants de la personne concernée.

Suite à ces échanges, il est convenu qu'une réflexion sera menée au cours de l'année suivante afin de reformuler la mention de "caution morale" et de mieux définir et clarifier les attributions de cette fonction.

Vote sur la modification statutaire :

- Contre : 1 voix
- Abstentions : 3
- Favorables : 16

La modification est adoptée.

**10. La décharge au comité** est votée et acceptée à l'unanimité.

### **11. Le comité**

L'élection du comité, qui est composé par une représentante de chaque association membre active et de deux membres individuelles, est votée et acceptée à l'unanimité :

Rocio Restrepo (découvrir) – co-présidente interne  
Camille Maulini - co-présidente externe  
Nadine Frei - co-présidente externe

Ludivine Mayer (Aux 6 logis) – trésorière  
Pénélope Giacardy (Aspasie) – membre  
Béatrice Cortellini (AVVEC) – membre  
Caroline Eichenberger (camarada) – membre  
Rachel Babecoff (CEFAM) – membre  
Aurélie Hofer (décadréE) – membre  
Sylvie Fischer (F-information) – membre  
Léa Herquel (Femmes à Bord) – membre  
En attente de la nouvelle coordination (Lestime) – membre  
Laura Facini et Valentine Archinard en alternance (SOS Femmes) – membre  
Sarah Irminger et Emma Dumurgier en alternance (Viol-Secours) – membre  
Christine Meyerhans (Voie F) – membre  
Zabou Couzens (We Can Dance iT) – membre  
Laura Raynal (AMIC) – membre

## **12. Réélection de la présidence**

La coprésidence est votée et réélue à l'unanimité.

**13. La décharge à l'organe de contrôle (Global Audit) est votée et acceptée à l'unanimité.**

**14. L'organe de contrôle (Global Audit) est réélu à l'unanimité.**

## **15. Les montants des cotisations**

Les cotisations des membres engagées s'élèvent :

- Jusqu'à 100'000chf de charges de personnel = 200' CHF
- De 100'001 à 500'0000chf de charges de personnel = 400' CHF
- Moins de 1 million de charges de personnel = 800' CHF

Les cotisations des membres liées : 200.- CHF

Les cotisations des membres individuelles : 50.- CHF

Les montants des cotisations des membres sont votés et validés à l'unanimité.

## **16. Perspectives 2025-2026**

Camille M. présente les perspectives du Réseau femmes\*.

Plusieurs chantiers sont en cours ou en gestation au sein du Réseau femmes\* :

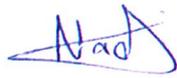
- La création d'un groupe de travail inter-associatif visant à évaluer les besoins en soutien psychologique et à imaginer une offre mutualisée.
- Le développement par l'Espace Santé Femmes\* d'une plateforme ressources dédiée à la santé des femmes\* en co-construction.
- Une journée au vert prévue à l'automne 2025, pensée comme un temps de réflexion collective autour des orientations stratégiques du réseau.
- La poursuite du travail de coordination avec la FEG.
- L'organisation d'une table ronde dédiée aux enjeux de la mutualisation.
- L'engagement d'une réflexion sur l'évolution des projets mutualisés.
- La préparation logistique et organisationnelle du futur emménagement.

- Coprésidence : réflexion en cours dans la recherche d'un équilibre et d'un positionnement en tant que coprésidentes.

**17. Divers – Propositions**

Nadine F. clôture l'AG et invite tout le monde à partager un apéritif et à participer au quizz animé par l'équipe du RF\*.

Pour le PV  
Camille Gilson  
Remplacement à la coordination admin



Nadine Frei  
Co-présidente externe



Camille Maulini  
Co-présidente externe



Rocio Restrepo  
Co-présidente interne